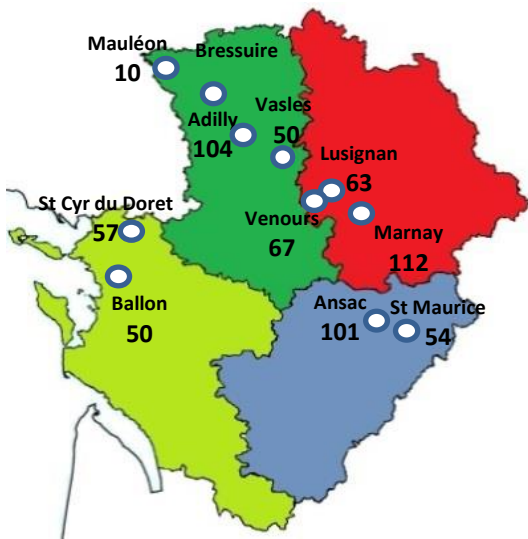
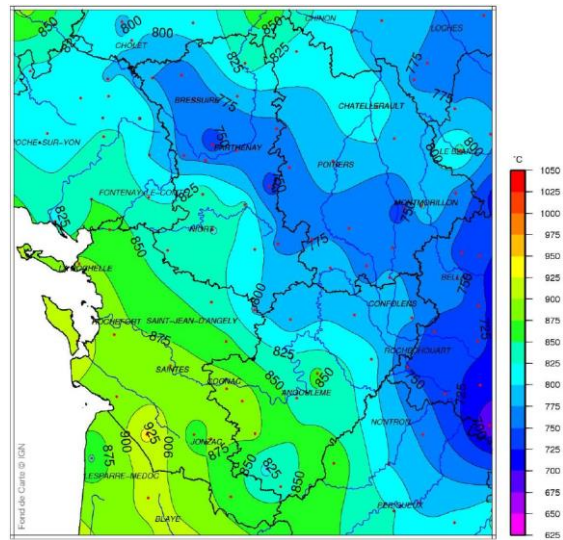


Des pluies localisées qui font exploser la pousse !

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)



SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 24 avril 2022)



CONSEIL PATURAGE

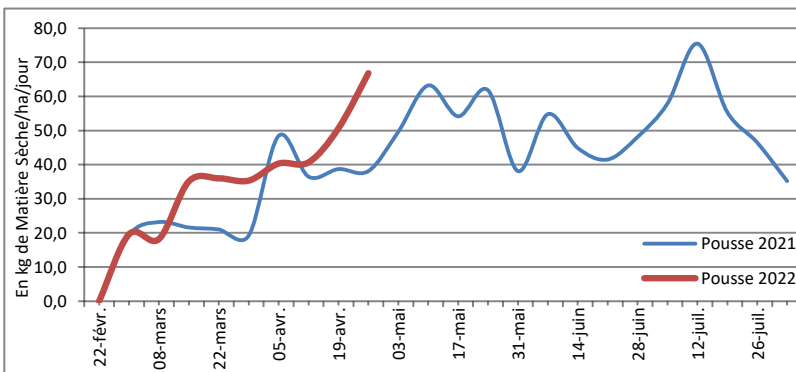
Les orages de la dernière semaine, très localisés, associés à des températures en hausse, ont explosé la pousse de l'herbe. Cette croissance permet de continuer le pâturage la nuit pour les troupeaux laitiers. Au printemps on peut conduire son pâturage, particulièrement la sortie de parcelle, en favorisant des hauteurs de sortie égales au mois de l'année, ainsi 4 cm en avril, 5 cm en mai et 6 cm en juin.

CONSEIL FAUCHE

Les premières coupes de ray-grass/trèfles ont commencé un peu partout sur nos zones lorsque la fenêtre météo était présente. Malgré des rendements moyens, la qualité de ces premières coupes semble être au rendez-vous. Les repères de somme de températures permettent de gérer les fauches :

- Pour une coupe en ensilage ou en enrubannage : repère autour de 700 °C à 800°C pour des prairies précoces et productives; repère autour de 1200°C pour les prairies tardives et productives.
- Pour une coupe en foin précoce (fin épiaison de la graminée) : repère autour de 800°C à 1100°C pour les prairies précoces et productives; repère autour de 1500°C pour les prairies tardives et productives.

Ces repères se basent sur le stade physiologique des graminées présentes dans les prairies. Pour rappel, un apport d'azote peut s'envisager après une coupe, privilégier cependant les prairies de graminées pures.



Pousse en kg MS/j/ha	Couverture de vos besoins par l'herbe selon le chargement			
	20 ares/UGB	30 ares /UGB	40 ares /UGB	50 ares/UGB
10	10%	20%	25%	30%
25	30%	45%	60%	75%
40	45%	70%	95%	120%
55	65%	100%	130%	160%
70	80%	125%	165%	200%

Emmanuel Sainson (86) 06 58 59 74 20 - Pauline Gauthier (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE3 Systèmes sobres en intrants et intégration de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
 Laboratoire National de Référence

Partenaires :

